

BULLETIN D'INSCRIPTION ou DE RENOUELEMENT 2023-2024

A renvoyer obligatoirement avant le 1^{er} juillet 2023 pour les renouvellements d'adhésion et avant le 23 septembre 2023 pour les nouveaux adhérents à l'adresse du siège social indiqué en pied de page ou à remettre au professeur.

RENSEIGNEMENTS ADHERENT

Nom : Prénom

Date de naissance : Sexe : F M

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Personne à prévenir en cas d'urgence : (Nom + téléphone) :

RENSEIGNEMENTS RESPONSABLES LEGAUX (pour les adhérents mineurs)

Responsable légal 1 :

Téléphone (*impératif*) : Email (*impératif*) :

Responsable légal 2:

Téléphone (*impératif*) : Email (*impératif*) :**Décharge de responsabilité pour les adhérents mineurs (valable toute l'année en cours)** Mon enfant est autorisé à quitter le complexe sportif du Carcaud sans accompagnateur. Mon enfant n'est pas autorisé à quitter le complexe sportif du Carcaud sans accompagnateur.

LIEU ET DATE :

SIGNATURE (obligatoire)

Important : Toutes les correspondances se feront par mail (m.a.n.dancelg@gmail.com) et sms auprès du professeur concerné dont le numéro vous sera communiqué après validation de l'inscription.

HORAIRES ET TARIFS ANNUELS DES COURS

sous réserve de place disponible

Veillez cocher le(s) COURS, entourer et reporter le(s) TARIF(S) qui vous concernent

*Les horaires et jours peuvent être amenés à changer en fonction de la demande et des disponibilités de la salle.
La confirmation sera faite dans les meilleurs délais. Nous vous remercions de votre compréhension.*

	INITIÉ	INTER/AVANCÉ	CONFIRMÉ
MARDI	18H15-19H15 <input type="checkbox"/> COURS PRE ADO 10-14 ANS* 19H30-20H30 <input type="checkbox"/> COURS ADULTE*		
VENDREDI			20H00-21H30 COURS TOUT AGE** <i>Accessible uniquement avec l'accord du professeur</i>
SAMEDI	11H20-12H20 <input type="checkbox"/> COURS 4-9 ANS* COMPLET 12H30-13H30 <input type="checkbox"/> COURS 6-9 ANS*	9H45-11H15 <input type="checkbox"/> COURS 15 ANS ET + *	

* Ces cours se verront proposer la participation au Téléthon le premier week-end de décembre 2023, au festival 100% HIP-HOP prévu le dimanche 5 mai 2024 et le Festival Nouveaux regArts prévu en juin 2024.

** Ce cours confirmé répond aux besoins des danseurs assidus, motivés et réguliers sur toute l'année. Les danseurs se verront proposer tous les événements au-delà du Téléthon et du festival 100% Hip-Hop (concours, scènes ouvertes, stages ...) Tu veux te donner à fond, alors ce cours est fait pour toi ! N'oublie pas de contacter le professeur par email avant d'envoyer ton dossier 😊

Cours 1H	Cours 1H30	Cours loisir supplémentaire	Carte 10 cours renouvelable <i>Cette carte est valable sur l'année en cours et pour tous les cours sauf celui du vendredi 20h. La carte ne permet pas de participer aux événements.</i>
120,00 €	140,00 €	90,00 €	70,00 €

COTISATION(S)	PAIEMENT OBLIGATOIRE AVANT LE 23/09/2023
Cours 1H30€	<input type="checkbox"/> Espèces
Cours 1H00€	<input type="checkbox"/> Chèque(s) – Nombre :
Cours supplémentaire :€	PAIEMENT EN 2 FOIS PAR CHEQUE – encaissements début octobre et début décembre 2023 PAIEMENT EN 3 FOIS PAR CHEQUE <i>pour un montant total supérieur à 200€</i> - encaissements début octobre, début décembre et début février. Les paiements par chèque(s) doivent être rédigés à la date d'inscription et établis à l'ordre de : M.A.N. DANCE
Carte 10 cours€	
Adhésion annuelle obligatoire20 €	
TOTAL : €	

Nous vous proposons de vous équiper à l'effigie de notre association via notre boutique www.mandance.fr.
Cet achat solidaire contribue à nous aider pour le financement des projets de l'association.
Une commande auprès de notre fournisseur sera passée au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

Certificat médical - loi n° 2022-296 du 2 mars 2022

Adhérent MAJEUR	La présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication (CACI) à la pratique sportive n'est plus obligatoire, toutefois nous recommandons à nos adhérents de prendre l'avis de leur médecin traitant ou de s'assurer via le questionnaire de santé CERFA 15699*01 (www.formulaires.service-public.fr) qu'il n'y a pas d'obstacle à la pratique de l'activité choisie.
Adhérent MINEUR	Le responsable légal du mineur doit remplir avec lui le questionnaire de santé Annexe II-23 (art. A231-3) du Code du Sport. Si toutes les réponses sont négatives, le responsable légal doit compléter et fournir <u>L'attestation questionnaire de santé</u> pour lequel il a été répondu par la négative à l'ensemble des questions. Dans le cas contraire, une réponse positive à au moins une des questions nécessite une consultation médicale, muni dudit questionnaire, à l'issue de laquelle <u>un certificat médical d'absence de contre-indication (CACI) devra impérativement nous être délivré.</u>

Je soussigné(e)..... Adhérent ou responsable légal de l'adhérent mineur :

- Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de M.A.N. DANCE et m'engage à le respecter.
- Autorise l'association M.A.N. DANCE à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et films pris dans le cadre des activités de l'association. Les images pourront être exploitées et utilisées directement sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits pour une diffusion à des fins non commerciales et dans un but strictement pédagogique sur tout type de support médiatique.
- Je reconnais avoir pris connaissance de tous les risques liés à la pratique de la danse, je certifie ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale de nature à m'empêcher de pratiquer la danse Hip-Hop ou certifie selon loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 que l'état de santé de l'adhérent mineur lui permet de pratiquer cette discipline.
- Autorise le professeur de danse à prendre le cas échéant toutes mesures (Premiers secours, hospitalisations) rendues nécessaires par l'état de l'adhérent.
- Atteste avoir souscrit une assurance responsabilité civile personnelle et/ou assurance extrascolaire pour l'année en cours.

Fait à....., le

Signature de l'adhérent majeur ou du représentant légal de l'adhérent mineur